

TECHNIQUES et RAPPELS UTILES de la CRA

Numéro 115 / Mercredi 27 Février 2019

<u>ALERTE DES OBSERVATEURS - LE PROFILAGE</u>

Plusieurs observateurs signalent que les arbitres ne repèrent pas les joueurs « pollueurs».

Ces joueurs se définissent par des fautes à répétition, des provocations envers leurs adversaires, des contestations systématiques.

L'effort de les identifier et de les juguler à temps, sans forcément crier ou cartonner, permet de prévenir des fautes dans le jeu et des conflits, de sanctionner justement.

Après une vingtaine de minutes, les questions à se poser sont :

Qui sont les créateurs ? Quels sont les joueurs d'impact physique ? Quels sont vos relais ? Qui sont les joueurs pollueurs, qui troublent votre arbitrage ?

Profitez de la mi-temps pour partager ce questionnement avec vos assistants.

Un arbitre qui laisse prospérer des comportements inappropriés, pire qui n'est pas capable de les identifier lors de la restitution d'après-match, s'est contenté de gérer les actions au coup par coup, et a sans doute subi les événements.

CONNAISSANCE DU JEU - LE CHAMBRAGE D'APRES BUT

La joie d'avoir marqué est souvent partagée avec ses partenaires. Quand le buteur se dirige au contraire vers un adversaire en particulier, voire vers les bancs quand ceux-ci sont proches (Futsal), l'arbitre aura profit à s'inviter et à prêter l'oreille.

Dans un match tendu, en cas de conflit récurrent entre deux adversaires, donc de charge émotionnelle, la délivrance et la satisfaction apportée par un but peut conduire à une provocation, discrète ou affirmée.

Celle-ci n'est certes pas forcément condamnable. Mais en tout cas, l'arbitre doit essayer de limiter les débordements et de devancer d'éventuelles réactions intempestives de frustration, soient immédiates, soient plus tardives dans le jeu.

CONNAISSANCE DE SOI - LA COMPENSATION IMMEDIATE

De nombreuses décisions arbitrales sont doubles : à la fois techniques et disciplinaires.

Veillez à les associer objectivement.

Exemple 1

Il est tentant, quand une faute qui anéantit une occasion nette de but est minime,

commise par un joueur jusque-là exemplaire, alors que le score est acquis, d'oublier

l'exclusion légitime et de se contenter du coup franc. Ce serait injuste, non seulement

dans le texte, mais aussi dans l'esprit des lois.

Exemple 2

L'arbitre accorde un penalty pour une faute de main, mais n'est pas certain que le

défenseur a bien touché délibérément le ballon de la main. Il ne peut décemment en

conclure que le penalty est déjà bien sévère.

Puisqu'il siffle, c'est qu'il est prêt à aller au bout de la logique réglementaire.

S'il s'agissait d'un tir : exclusion temporaire.

Si de plus le ballon allait entrer dans les buts de façon certaine : exclusion.

CONNAISSANCE DES LOIS POURQUOI ?



Situation

Un attaquant situé à proximité des buts adverses va marquer. Il n'a plus qu'à pousser le ballon de la tête dans les buts vides. Un défenseur, revenu en catastrophe, enlève le ballon d'un ciseau, à proximité immédiate de la tête de son adversaire.

Décisions

Avertissement. Coup franc indirect (jeu dangereux).

Pourquoi avertissement et non exclusion ?

Parce que :

D'une part, il serait hors de proportion d'exclure un joueur qui joue effectivement le ballon et ne touche pas son adversaire.

D'autre part, le défenseur tente bien de jouer le ballon dans sa surface de réparation, et profite par conséquent des circonstances atténuantes prévues par la loi 12 dans ces situations.

AVOIR RAISON AVEC ... Milan Kundera

La discrétion, de toutes les vertus, est la vertu suprême.

In La lenteur